



Si Facebook et Instagram sont désormais bien installés dans les usages numériques du grand public, d'autres réseaux sociaux se destinent à des publics plus précis sur la Toile. C'est par exemple le cas d'Hipok, considéré comme « l'Instagram de la médecine » Editée par la SAS Medlinkz et co-fondée par Xavier Chétif et Elien Meynard, tous deux rencontrés sur les bancs de l'école ESC Bordeaux, cette application web s'apparente à « un réseau professionnel d'échanges de pratiques médicales dans un cadre déontologique très sécurisé », avance Xavier Chétif.

Celle-ci reste réservée aux professionnels de santé, qu'ils soient médecins libéraux, praticiens en milieu hospitalier ou étudiants en médecine. « Il existait déjà des réseaux sociaux professionnels de kinésithérapeutes ou de cardiologues par exemple, mais aucun réseau social réunissant l'ensemble des professionnels de santé » indique l'entrepreneur.

Un outil d'aide à la décision

Proposé gratuitement dans un premier temps, Hipok permet à l'utilisateur un accès à diverses fonctionnalités : une fois son numéro de professionnel de santé vérifié (numéro RPPS ou numéro ADELI), l'utilisateur peut se créer un profil, partager tous types de documents médicaux (IRM, photos, vidéos, radios....) sur son mur pour les rendre visible à toute la communauté Hipok, mais aussi discuter avec des professionnels de santé via une messagerie instantanée, constituer sa propre base de données et étendre son réseau en invitant un confrère à rejoindre son réseau. « Nos canaux informatiques sont très sécurisés et cryptés et les données de santé anonymes », rassure Xavier Chétif. Les buts de la plateforme sont divers : on peut optimiser le diagnostic d'un patient en demandant des avis supplémentaires, favoriser les échanges entre praticiens, améliorer les parcours de soin d'un patient, etc.

Améliorer la formation

« Hipok permet aussi une transmission inter-générationnelle entre étudiants et médecins expérimentés. On peut par exemple publier des documents scientifiques qui vont enrichir la formation des internes », informe Xavier Chétif. « l'outil permet aussi de réduire la désertification médicale dans la mesure où un médecin isolé peut faire appel à ses confrères et avoir une réponse instantanée. » Enfin, reste aussi le coût du traitement du patient, qui est amoindri puisque « en temps normal, engager des deuxièmes consultations, recommander un confrère, etc., cela prend du temps et coûte de l'argent. »

Un vaste marché

Faisant référence au « serment d'Hippocrate », Hipok compte pour l'instant environ 500 utilisateurs. Mais l'équipe qui chapeaute le logiciel espère bien réunir entre 30 000 et 100 000 inscrits d'ici 2017 en visant un « marché de masse », notamment par le biais de partenariats signés avec des syndicats étudiants, groupements de santé et groupes hospitaliers. Lauréate du label French Tech et du Forum des Innovations de Bordeaux et accompagnée par la pépinière parisienne Le Village By CA, la start-up bordelaise lancera une application numérique d'Hipok d'ici la mi-octobre. Elle proposera aussi une offre Freemium sur la base d'un forfait annuel qui permettra aux professionnels de « bénéficier d'un cloud sécurisé, de matérialiser leurs fichiers de patients et de stocker leurs données et tous leurs documents médicaux. » En attendant, les trois associés « cherchent à recruter des ressources informatiques » et souhaitent constituer un « pool d'investisseurs pour réaliser une levée de fonds de 200 000 à 300 000€ ». Avis aux intéressés. •

Emeline Marceau

© DR